LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement

179

19

09.12.2010

**16ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et 6ème session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto**

**Segment ministériel**

**Intervention de Monsieur Claude WISELER, Ministre du Développement durable et des Infrastructures**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Copenhague ne nous a pas découragé. Bien au contraire, nous restons plus que jamais convaincus que c'est bien dans l'enceinte de la convention cadre des Nations unies que nous devons relever, tous ensemble, les multiples défis posés par le changement climatique.

Mais ne soyons pas dupes. Nos efforts actuels pour combattre le changement climatique sont loin d'être à la hauteur du défi.

Cancun doit envoyer un signal fort et clair pour replacer le climat au centre de la politique internationale. Personne d'autre que nous ne pourra le faire. Au lieu de nous disputer sur des mots et des formulations, acceptons les évidences scientifiques !

Cancun doit aboutir à un accord sur un paquet équilibré de décisions ouvrant la voie vers une architecture internationale pour la protection du climat, englobant tous les pays, et avec laquelle l'objectif des 2 degrés Celsius peut être respecté.

Pour cela les pays industrialisés doivent se mettre d'accord sur l'objectif de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2020. L'Union européenne est prête : nous avons d'ores et déjà adopté un objectif de réduction de 20% à l'horizon 2020, un objectif que nous porterons à 30% sous condition que les autres pays développés adoptent des objectifs comparables et que les pays en développement fassent également des efforts de réduction de leurs émissions. A plus long terme, tous les pays doivent œuvrer ensemble à ce que les émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial soient réduites au moins de moitié à l'horizon 2050.

Madame la Présidente,

Le changement du climat n'est pas équitable. Il touche surtout les plus pauvres, les plus vulnérables, ceux qui sont le moins responsables pour ses causes.

Dans ce contexte, la question du financement de l'atténuation et de l'adaptation dans les pays en développement reste primordiale.

Additionnellement à notre aide publique au développement, qui atteint actuellement 1% de notre Revenu National Brut, et qui s'adresse aux pays les plus démunis, le Luxembourg contribuera à hauteur de 3 millions d'euros par an au financement de mise en œuvre rapide.

Madame la Présidente,

Le Mexique a fait d'énormes efforts pour que cette conférence des Parties puisse être décisive dans la lutte contre le changement climatique. Or sans témoignage de solidarité entre Parties, sans reconnaissance de circonstances nationales particulières, mais également sans esprit de compromis la finalisation de l'accord tant attendu ne sera pas possible.

Je vous remercie

[vaut le discours prononcé]